Ffr. 20257

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Cose
FRC
20997

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LECLERCQ-SCHEPPERS

(Du Nord),

Sur le départ des conscrits de la commune de Lille.

Séance du 16 frimaire an 7.

Représentans du Peuple;

Si vous avez applaudi au dévouement des conscrits des départemens de l'Eure, des Vosges, du Pas-de-Calais, pour leur prompt départ; vous n'apprendrez pas sûrement

THE NEWBERRY LIBRARY

avec moins d'intérêt que leurs frères de Lille, département du Nord, ont montré le même zèle pour répondre à la voix de la patrie : elle ne pouvoit qu'être entendue dans une commune qui fut la première de la France qui accepta la république, qui a donné des bataillons entiers de défenseurs ; célèbre par le courage de ses habitans lors de son bombardement, intéressante par sa bonne conduite à l'époque de la trahison de Dumouriez, & où aucune réaction sanguinaire ne s'est fait sentir.

A peine revenus dans leurs foyers, & après avoir contribué à appaiser la révolte qui s'étoit manifestée dans les communes des départemens de la Lys & de l'Escaut, les jeunes gens de l'âge de la conscription se sont fait enregistrer ; & ces braves sont partis le 11 de ce mois à la suite d'un banquet civique qui leur avoit été préparé par l'administration municipale, où ils répétèrent mille fois *vive la République*, après avoir prêté le serment de vaincre ou de mourir.

Réfléchissez, partisans des rois, & voyez avec quel enthousiasme les Français aiment leur patrie & la République ; & vous, fonctionnaires publics, vous êtes dignes d'éloges d'avoir inspiré d'aussi beaux sentimens.

Permettez, représentans du peuple, que je vous donne lecture de la lettre qui annonce le départ des conscrits de la commune de Lille, & dont je demande mention au procès-verbal.

Garde nationale ſédentaire de Lille, département du Nord.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Lille, le 11 frimaire, an 7 de la République Françaiſe, une & indiviſible.

Les chefs & adjudans de brigades au citoyen Leclercq-Scheppers, membre du Conſeil des Cinq-Cents.

CITOYEN,

Nous nous empreſſons de vous faire part que les conſcrits de notre commune ſont partis, ce matin, au nombre de plus de deux cents, outre ceux qui ont déja pris parti dans différens corps. Notre adminiſtration, toujours animée du même eſprit que vous lui connoiſſez, les a fait raſſembler dans une de ſes ſalles, où elle avoit fait préparer un déjeûner militaire; là, aux ſons de notre muſique guerrière, mêlés de chants patriotiques, ces braves enfans de Mars ont juré de vaincre ou de mourir pour leur patrie : tous les membres de l'adminiſtration municipale, revêtus de leur écharpe, accompagnés de notre état-major, les conduiſirent juſqu'au fauxbourg de Paris : leurs adieux nous annonçoient qu'ils ne ſeront pas parjures. Nous vous invitons à faire part de ce dévouement à vos collègues.

Salut & fraternité;

Signé, OVIGNEUR & TAVANT.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 7.